

Direction : Prévention et Sécurité

Prévention et Sécurité

REF : PREVSECU2009032

Signataire : AP/SS

OBJET : Mise en place d'un observatoire de suivi de la délinquance

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Contrat Local de Sécurité nouvelle génération,

Considérant le besoin de connaître précisément, pour l'ensemble des partenaires du CLSPD et en particulier pour la Ville, les comportements délictueux et les lieux favorisant la commission des faits de délinquance,

Considérant la nécessité d'adaptation des dispositifs au regard des évolutions constatées grâce à cet outil,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de développer un dispositif de suivi de la délinquance par la création d'un observatoire de suivi de la délinquance.

Le Maire